

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Mésséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 20 Avril 1875.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 13 de ce mois, a nommé M. le Baron d'Erstenberg-Freyenthurn, Consul Général de la Principauté à Vienne, en remplacement de M. Vellnagel, démissionnaire.

Le Prince a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. Exc. le Comte d'Aspremont-Lynden, Ministre des affaires étrangères de Belgique et à S. Exc. le Baron Beyens, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges près le Gouvernement français.

Le Prince a nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles, M. de la Riva Agüero, Camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire qui s'était rendu le 12 avril à San Remo, à bord de son yacht l'*Hiron-delle*, a dîné le soir chez S. A. R. le Duc d'Aoste.

Le Prince est revenu à Monaco le lendemain.

S. A. R. le Duc d'Aoste qui a dû quitter hier San Remo avec la Duchesse, pour retourner à Turin, est venu samedi dernier rendre visite au Prince et à la Famille Princière.

S. A. R. arrivée à 11 heures par un train spécial a déjeuné au Palais.

Le Prince a conféré au Duc d'Aoste la Grand Croix de l'Ordre de Saint-Charles et S. A. S. a remis des décorations aux personnes de la suite de S. A. R.

Le sergent de ville Nizoli, se trouvant de service à la gare de Monaco, a trouvé un portefeuille contenant trois billets de mille francs; il a fait aussitôt toutes les recherches nécessaires et a pu remettre le portefeuille au propriétaire qui était déjà dans le train partant pour l'Italie. Nous sommes heureux

de pouvoir enregistrer cet acte de probité qui fait honneur au personnel de la Police nouvellement réorganisée.

Un étranger qui ne serait pas revenu à Monaco depuis 15 ans éprouverait sans doute un grand étonnement du développement qu'a pris notre pays. On trouverait difficilement, en effet, un point du littoral transformé d'une manière aussi complète et aussi heureuse. C'est toujours la grande et belle nature, avec son charme exquis, mais à laquelle sont venues s'ajouter toutes les recherches de la vie matérielle ainsi que les jouissances artistiques.

La prospérité qui favorise Monaco depuis quelques années, tend chaque jour à s'accroître: les étrangers ont pu apprécier les avantages d'une station hivernale où la douceur du climat est exceptionnelle. Un simple coup d'œil jeté sur la faune et sur la flore du pays le démontre beaucoup mieux que ne pourrait le faire n'importe quel raisonnement.

Protégé des vents du nord et d'ouest par une haute chaîne de montagnes, Monaco n'est accessible qu'aux vents du sud et de l'est qui sont les plus chauds; c'est ce qui fait que lorsque on se plaint partout du froid, nous jouissons ici fort souvent d'une atmosphère qui rappelle celle du printemps.

Pendant l'été, la brise de mer rafraîchit la température et rend la chaleur très-supportable. La plage de la Condamine avec ses eaux calmes, transparentes, son sable fin et uni, sa pente insensible, permet de prendre des bains à toutes les heures du jour, cela sans aucune fatigue même pour les personnes les plus délicates. Les avantages de la saison d'été à Monaco ne sont pas suffisamment connus et l'établissement des bains de mer n'a pas encore la notoriété qu'il mérite.

On ignore généralement que la villa Zlotnicki, à Monte Carlo, a ses jardins ouverts au public le jeudi de chaque semaine de 1 heure à 5 heures.

Nous croyons être agréable aux étrangers en leur signalant ce but de promenade.

C'est, après le Palais de Monaco et ses jardins byzoniens, l'une des plus jolies choses qu'ils puissent visiter.

La villa Zlotnicki est située sur le plateau de Monte Carlo, à trois cents mètres à peine du Casino. On peut donc s'y rendre en sortant des Concerts classiques et rien n'est plus agréable que d'aller ana-

lyser, sous ses frais ombrages, les impressions musicales qu'on vient d'éprouver.

Quelques pas à gauche sur la route de Menton, qu'on rejoint par l'avenue du Casino, et l'on arrive à la grille d'entrée.

Une route sablée, dont la pente est bordée de ruisseaux limpides et des plus belles fleurs du monde, contourne la propriété et conduit aux jardins.

Là, tout ce que la flore exotique a de richesses se trouve rassemblé, groupé en merveilleux massifs, disposé avec un goût et un art dont on ne saurait trop complimenter l'heureux propriétaire.

Des palmiers, des dattiers, des dracenas, des ficus, des magnolias, jaillissent du milieu des tapis de violettes, de roses et de fleurs les plus riches d'éclat et de parfums; c'est à se croire dans les jardins d'Armide.

Des grottes artificielles où chaque rocher a sa cascade, chaque tronc d'arbre sa paroi fleurie, ses joncs indiens et ses arums embaumants, se découvrent à tout instant. Au centre de ces jardins, la grotte principale, spacieuse, éclairée par des verres de couleur dont le soleil rejette les teintes harmonieuses de tous côtés à travers l'eau irrisée des aquariums et les feuillages les plus étranges, est la merveille du lieu. Elle s'ouvre sur une pièce d'eau où voguent des cygnes et des sarcelles de l'Inde au chatoyant plumage, et des abords de laquelle le regard peut embrasser le splendide panorama de nos montagnes et de la mer.

Ces magnifiques jardins dont l'agrandissement et les embellissements sont l'œuvre du propriétaire actuel, appartenaient à M. Dussautoy, qui en avait conçu la disposition, et réalisé en grande partie les travaux, et dont le buste, par une délicate pensée, est placé au fond de la grotte.

Il suffit de visiter cette villa pour se rendre un compte exact de ce que nous avons dit à diverses reprises de Monaco, la ville des fleurs, et pour comprendre l'avenir de sa villégiature.

Malgré l'époque avancée de la saison, la foule était plus considérable encore au concert classique de jeudi dernier qu'aux précédents. Est-ce la beauté de notre printemps qui retient les étrangers, est-ce l'attrait de ces concerts, ou bien faut-il, comme nous le disons plus haut, y trouver une preuve de l'acheminement de Monaco à une saison permanente; nous ne saurions le préciser. Toujours est-il que le public de la salle, refluant jusque dans le vestibule, présentait une véritable agglomération de di-

attenti de tous les pays. Français, italiens, russes, anglais, allemands, américains, brésiliens s'y trouvaient réunis, et le chuchotement qui succédait dans les entr'actes, au religieux silence observé pendant l'exécution des morceaux, transformait la salle en une vraie tour de Babel.

Nous extrayons du compte rendu fait par M. Domergue dans l'*Union du Midi*, et si plein d'appréciations éclairées et flatteuses sur l'orchestre et son chef, la critique des principaux morceaux du programme.

Après une analyse aussi spirituelle que savante de l'ouverture du *Tannhäuser*, M. Domergue parle du *Rouet d'Omphale* que l'orchestre de Monte Carlo a été le premier à faire entendre après l'orchestre Pasedeloup.

Saint Saëns, dit-il, ne peut pas être discuté. Il enlève de prime abord l'admiration, et vous met dès la première note sous le charme. Après la massue wagnérienne, quelle légèreté! Après la débauche de couleur, quelle finesse de tons! Ce *Rouet d'Omphale* est chatoyant comme un Diaz et poétique comme un Corot. En écoutant une œuvre si parfaitement attique, on comprend bien que la France soit et demeure le régulateur du goût. Ce n'est pas que Saint Saëns manque de force; il a un *tutti* de contrebasses et de cuivres d'une belle sonorité, et sait fort bien, même aux pieds d'Omphale, nous exhiber son Hercule. Mais son vrai terrain est la délicatesse. Elle brille, entre autres passages, dans ce chant à découvert du hautbois qui gazouille si gentiment ses petites phrases, et aussi dans ce dialogue final des premiers et des seconds violons, où l'on distingue si bien le dernier va-et-vient du rouet qui s'arrête.

Nous ne dirons pas par quels artifices de tremolo, de trilles, de triolets, de gruppetti, l'auteur nous montre le rouet en mouvement. L'imitation est on ne peut mieux réussie. Mais il faudrait pour la décrire avoir la partition en main, et suivre attentivement le rôle de chaque instrument dans l'orchestre. Nous croyons que le plaisir des yeux aide puissamment à comprendre les perceptions de l'oreille. Pour nous, il n'y a pas de régal complet, si le menu n'est pas artistiquement disposé, de manière à flatter d'abord la vue. Que Wagner construise son théâtre de Bayreuth dans le but de rendre son orchestre invisible, nous le voulons bien, espérant que nous l'entendrons moins si nous ne le voyons plus. Mais Saint-Saëns n'a pas besoin de s'entourer de mystère; il ne perd pas à montrer ses richesses au grand jour, et son rouet que nous entendons si bien, nous voulons aussi le voir tourner.

M. Lucas nous a donné aussi une œuvre d'un autre auteur nouveau, — du moins pour nous — car son style n'est pas précisément très-moderne. Le dictionnaire de Fétis nous renseignerait sur ce nom de Reinecke, mais nous parions que ce compositeur est de l'école de Sphor. Son *Entr'acte du Roi Manfred* est un quintette d'instruments à cordes, et rappelle tout à fait la musique d'orgue par son harmonie douce et liée. On croirait entendre, se balançant sous les hautes voûtes du dôme de Cologne, un offertoire de Rinck touché sur les jeux de gambes.

Le *Chant du soir* de Schumann est du Schubert pour la poésie; mais c'est plus serré et plus nourri d'harmonie. Nous admettons avec grand plaisir ce Schumann si doux et pas maladif.

Dimanche soir un fort beau concert a eu lieu avec le concours d'une jeune organiste d'un vrai talent, M^{lle} Marie Deschamps. Un jeu brillant et souple, une haute connaissance des ressources de l'orgue harmonium, beaucoup de précision, de finesse et d'élégance de style, telles sont les qualités de l'artiste que nous avons pu apprécier dans deux œuvres de sa composition, une fantaisie à grand orchestre sur *Faust*, et une délicieuse rêverie intitulée le *Sentier Mystérieux*.

A côté des nombreux applaudissements recueillis par M^{lle} Deschamps, notons ceux dont a été saluée l'exécution de l'*Ave Maria* de Schubert par nos solistes aimés Oudshoorn et Hasselmanns, et le succès de l'orchestre et particulièrement de M. Lanzerini dans une fort belle fantaisie sur le *Trouvère*.

A l'avois de cet orchestre, notons une appréciation des plus flatteuses de sa direction et d'une brochure musicale dont M. Lucas est l'auteur, appréciation faite dans les *Débats* par M. E. Reyer, le grand

maître de la critique musicale parisienne.

M. Reyer tient aux *Débats* la place qu'y occupait jadis le grand critique H. Berlioz; il a la même autorité, la même science, la même impartialité sévère; avoir à relater ses éloges, c'est montrer la place conquise désormais par l'orchestre de Monte Carlo dans le monde des arts.

Jeu 22 avril, dix-neuvième Concert classique (de 2 heures 1/2 à 4 heures.)

1. Marche hongroise orchestrée par Liszt..... Schubert.
2. Overture de *Struensée*..... Meyerbeer.
3. *Musette* (M^{rs} Maron, Sianesi et Fournier)..... G. Pfeiffer.
4. *Romance en fa*..... Beethoven. (M. Frassinetti)
5. *Le Rouet d'Omphale*, poème symphonique (redemandé) C. Saint-Saëns.
Note de l'auteur:
L'idée de ce poème symphonique est celle du triomphe de la faiblesse sur la force. Le titre n'est qu'un prétexte au rythme et à l'allure de la musique.
6. Entr'acte de *Lohengrin*.... R. Wagner.
7. *Suite d'Orchestre* (n° 4)... Guiraud.

Nous apprenons que l'ouverture du service d'été de la Compagnie P.-L.-M. aura lieu le lundi 10 mai.

Les seuls changements importants qui auront lieu seront la suppression des trains 3 et 4 sur la ligne de Marseille à la frontière d'Italie.

Nous lisons dans la *Liberté* sous la signature du rédacteur en chef M. Léonce Détroyat :

La *Liberté* enregistrait un abordage très grave survenu entre deux navires en vue de Monaco, et qui n'est pas sans analogie avec celui qui a eu lieu entre le *Murillo* et le *Nordfleet*. Le navire abordé est un brick italien, le *Letizia* de 600 tonneaux; l'abordeur... est encore inconnu; il a continué sa route sans s'inquiéter de ce qui pouvait se passer derrière lui.

Qui oserait dire que de pareilles choses ont lieu presque impunément en l'an 1875, et qu'on ose alléguer, pour expliquer une telle monstruosité: la loi n'a pas prévu le cas signalé.

Quant à nous, nous déclarons que la loi reste armée, aussi bien contre les capitaines du genre de ceux du navire le *Murillo* que contre le capitaine de l'abordeur inconnu... du *Letizia*. Ces capitaines ont commis chacun un crime; ce sont de véritables assassins. C'est la loi elle-même qui les atteint comme tels, et nous l'allons démontrer le Code en main.

Si on s'arrête, il est vrai, au Code de commerce maritime, nous pouvons être taxés d'erreur ou tout au moins d'exagération. Le Code de commerce maritime ne s'est, en effet, préoccupé, et il ne pouvait se préoccuper que de la partie matérielle... commerciale des collisions à la mer. Il recherche les circonstances dans lesquelles le fait s'est produit, les dommages qu'il a causés. En cas de collision à la mer, le tribunal de commerce ou l'agent consulaire qui reçoit une requête à l'effet d'exercer des poursuites judiciaires nomme un ou plusieurs experts qui recherchent la vérité, font leur rapport, d'après lequel le tribunal statue sur les indemnités à accorder à la partie lésée.

Mais le Code de commerce ne pouvait prévoir la lâche fuite d'un abordeur qui, pour éviter les responsabilités prévues, abandonne sans secours des centaines des personnes, vouées ainsi à la mort qu'il leur a lui-même préparée! Nous nous sommes tournés aussitôt vers le Code civil, nous disant qu'il était impossible que, lui, n'atteignit pas les misérables abordeurs qui abandonnent leurs victimes. Nous n'avons pas cherché en vain. Nous avons, à la suite de nos recherches, acquis la conviction que la loi les atteignait, comme elle atteint les auteurs d'homicide volontaire ou involontaire.

Il y a deux faits bien distincts dans les abordages à la mer:

Le premier, c'est l'abordage lui-même, c'est-à-dire le choc de deux navires, d'où résultent des avaries pures et simples. Ici, le Code de commerce a son plein droit; il va examiner si la surveillance a été bien exercée, les règlements maritimes observés. La tâche des juges est facile.

Le second, c'est l'abordage duquel il résulte perte complète du navire abordé, compliqué de mort d'hommes.

Ici, le Code de commerce ne suffit plus; il doit évidemment appeler à son aide le Code civil. Et, en effet,

n'est-il pas évident qu'un abordage pareil présente tous les signes caractéristiques du délit d'homicide volontaire ou tout au moins involontaire, prévu par l'art. 319 du Code Pénal?

Mais le doute est-il permis quand l'abordage, ayant causé mort d'homme, se complique de la fuite de l'abordeur, ce qui dénote de sa part la *volonté certaine* d'abandonner à la mort ceux qu'il y a exposés. En ce cas, l'homicide n'est plus involontaire, il devient un véritable MEURTRE. (C. P., 295.)

« L'homicide, dit Chauveau-Hélie (t. V. P. 375), se commet, non-seulement par un acte matériel, mais par l'omission de cet acte. »

Or donc, l'omission inouïe, incompréhensible, commise par le capitaine du *Murillo*, de porter un secours nécessaire à des gens qu'il avait mis lui-même en danger de mort, cette omission commise par l'abordeur inconnu du *Letizia* n'est-elle pas équivalente à un acte directement criminel?

Quelle différence peut-on faire entre les capitaines du *Murillo* et l'abordeur du *Letizia* et des criminels ordinaires?

Sous quel article de la loi tombent-ils tous deux? Sans hésiter, nous répondons qu'ils sont directement et justement atteints, eux et tous ceux qui commettent des actes semblables, par l'art. 304 du Code pénal paragraphe 2.

Cet article prévoit le cas où l'auteur d'un délit commétrait un homicide volontaire, une meurtre, soit pour favoriser sa fuite, soit pour assurer l'impunité d'un crime ou d'un délit commis précédemment ou concurrentement.

Donc le juge n'est pas désarmé devant des coupables de cette espèce particulière et hideuse, et le jour où il appliquera la loi comme nous venons de l'indiquer, il rendra un grand service à l'humanité.

Il ne faut pas que celui qui, froidement, par un calcul épouvantable, pour éviter des responsabilités pécuniaires, laisse périr des centaines d'hommes qu'il a lui-même envoyés à la mort; il ne faut pas, disons-nous, qu'un pareil coupable soit moins puni qu'un malheureux égaré, qui, dans un moment de folie humaine, frappe son semblable, n'ayant pas le plus souvent au moment du crime, la conscience exacte de l'action qu'il commet.

La loi n'a pas été imprévoyante, comme on veut le prétendre. Nous demandons encore une fois qu'on applique la loi.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Onelle. — Ces jours derniers, a eu lieu, près de notre gare, une collision entre deux trains de marchandises.

Heureusement on n'a eu aucune victime à déplorer. Le matériel seul a subi quelques dégâts.

San Remo. — Le Prince Amédée de Savoie doit nous quitter le 20. S. A. R. ira d'abord à Nice, puis rentrera en Italie.

Vintimille. — Notre gare internationale est agrandie à cause du développement qu'a pris le trafic depuis quelque temps. Ces travaux se font avec une grande activité. On pense que tout sera terminé vers le mois de Mai et que la compagnie pourra, par suite, faire face à toutes les exigences du service.

Villefranche. — Les deux frégates américaines le *Franklin* et la *Juniata* ont quitté notre rade pour se rendre à la Spezia.

Nice. — M. le baron Haussmann est arrivé dans notre ville où il doit passer tout le mois de mai.

— Jeudi, vers 4 heures du matin, dit le *Phare du Littoral*, au moment où le vent, soufflant en tempête, était dans sa plus grande force, entré au port de Nice le trois-mâts anglais *Jonien*, capitaine Edouard Care, venant de Sutherland (Ecosse).

Pendant les dernières manœuvres d'arrivée, un des matelots, occupé sur le gaillard d'avant, a été subitement enlevé par un coup de vent violent et précipité à la mer, où il a disparu.

Malgré les secours organisés immédiatement pour sauver ce malheureux, et les recherches faites pendant près de deux heures, le corps de la victime n'a pu être retrouvé.

— Le nombre de nos hôtes d'hiver a été très-considérable cette année, mais voici l'époque où il va diminuer. On cite déjà le départ de plusieurs familles. Quelque temps encore et tous les étrangers nous auront quitté. Quoique la fin de la saison soit si prochaine, on remarque cependant encore beaucoup de mouvement dans notre cité.

Somme toute, la saison 74-75 aura été, paraît-il, excellente.

Toulon. — Nous croyons savoir, dit le *Progrès du Var*, que M. le vice-amiral baron Clément de la Roncière le Nourry succèdera prochainement à M. le vice-amiral Touchard, dans le commandement en chef de l'escadre d'évolutions.

Marseille. — Le jeudi de l'Ascension et le dimanche suivant 6 et 9 mai auront lieu au Château Borely les courses de printemps.

— Nous apprenons que l'inauguration officielle du monument élevé sur la place du Palais-de-Justice à la mémoire de Berryer aura lieu le dimanche 25 avril.

COURRIER DE PARIS

Qui fait aujourd'hui parler de lui ? le tribunal de police correctionnelle. Ce tribunal vient de rendre un jugement si bizarre en effet qu'il est difficile de n'en point parler. Il s'est avisé d'ordonner la destruction, du moins en partie, de l'édition des *Contes de la Fontaine* célèbre sous le nom d'édition des fermiers-généralistes. Des écrivains autorisés prennent aujourd'hui même, dans plusieurs journaux, la défense de La Fontaine qui ne s'attendait guère à être traduit en police correctionnelle deux siècles après sa mort, et à y être condamné de façon capitale. Voilà pourtant qui est fait. Le tribunal a prononcé. M. Barraud publiait une édition réservée aux amateurs; le premier volume avait paru, le second allait être mis en vente, les gravures de Moreau accompagnaient le texte, M. le ministre de l'intérieur n'avait point refusé son autorisation. Mais M. le procureur de la République est intervenu et le tribunal a été saisi de l'affaire. Il a condamné M. Barraud à 400 fr. d'amende comme coupable d'outrage à la morale, et a déclaré que les planches devaient être détruites, car le tribunal a jugé que l'éditeur avait ajouté « à une lecture déjà malsaine l'attrait de gravures licencieuses » Je suis de ceux qui s'étonnent d'une telle rigueur, et qui ne peuvent comprendre par quels motifs on veut détruire aujourd'hui une œuvre d'art vieille de deux cents ans. Où s'arrêterait-on dans ce genre de poursuites rétropectives ?

Il faut espérer que les plaidoyers de la presse obtiendront gain de cause et que le jugement ne sera pas définitif.

On a enterré, ce matin, à l'église de la Trinité, M. Alphonse Royer, dont le nom est bien connu, je pense, de tous vos lecteurs. M. Royer avait été, en son temps, directeur de l'Opéra et c'était un des hommes qui connaissaient le mieux le théâtre ancien et moderne. Il a succombé à une fluxion de poitrine, à l'âge de soixante-et-onze ans passés.

M. Alphonse Royer remporta de véritables succès au théâtre, en collaboration avec son ami M. Gustave Vaéz qui l'aide également de son concours dans la direction de l'Opéra et de l'Odéon. C'est à cette collaboration que nous devons les livrets de: *Lucie de Lamermoor*, *d'Otello*, de *Bon Pasquale*, de *Jérusalem*, de *Robert Bruce*, de la *Favorite*. Avec M. de Langéac, il écrivit une comédie: *Cadet la Perle*. Enfin en ces derniers temps il publia l'*Histoire universelle du théâtre*, en 4 volumes et une très-curieuse *Histoire de l'Opéra*. La direction de l'Odéon date de 1853. M. Royer quitta le second théâtre français pour administrer l'Opéra où il demeura jusqu'en 1862, époque à laquelle il fut nommé inspecteur-général des beaux-arts.

Les lettres de faire part avaient été envoyées au nom de M. Edouard Turquet, député de l'Aisne, neveu du défunt, et de M. Charles Narrey, son exécuteur testamentaire.

Il y avait beaucoup de monde aux obsèques. Une première... à Bruxelles.

On a joué samedi soir, à l'alcazar de cette ville, une pièce de MM. Cormon et Raymond Deslandes, musique de M. Vogel: *La Filleule du Roi*. Un télégramme nous a appris le succès de la nouvelle œuvre à laquelle rien n'a manqué, paraît-il, pas même le lever obligatoire d'une nouvelle étoile. On a dit que cette étoile s'appela Luigini, mais on affirme aujourd'hui que ce n'est point M^{lle} Luigini qui a brillé ainsi de ce vif éclat qui fait les étoiles, mais bien M^{lle} Jane May. Les chroniqueurs seuls sont capables de telles malices! Débaptiser une étoile en vingt-quatre heures! Que vont dire nos bons amis les Belges? Je ne vois plus qu'une façon d'arranger les choses, c'est de déclarer qu'il y avait erreur vraiment et que le ciel de l'alcazar compte deux étoiles au lieu d'une!

J'arrive un peu tard pour applaudir au succès de la hardie entreprise du capitaine Boyton qui a traversé la Manche avec son appareil. C'est un tour de force en même temps qu'une invention des plus sérieuses et qui sera profitable à la navigation. Aujourd'hui on ne craindra plus tant les voyages en mer, puisqu'on pourra se sauver, en cas d'accident, en se munissant de l'appareil Boyton. Dans les parties de plaisir d'ailleurs, l'appareil aura son avantage. On pourra fuir les

regards indiscrets et s'isoler sans peur. Dieu me garde d'indiquer tous les côtés précieux du système Boyton.

M. Holtom a gagné son pari dans des circonstances assez piquantes. M. Pierre Véron avait déclaré dans une chronique du *Monde illustré* que M. Holtom était incapable d'exécuter le tour de force qu'il annonçait, c'est-à-dire d'arrêter un boulet de canon. M. Holtom a relevé le défi, a offert de donner 5,000 fr. aux pauvres s'il ne réussissait pas, et a convié la presse à assister à l'expérience. Le rendez-vous était, au jardin Mabille; un grand nombre de nos confrères se trouvaient là, mais M. Pierre Véron n'a point paru. C'était avouer sa défaite. Notre spirituel et charmant confrère avait pris le train de Nice, c'est la seule excuse. M. Holtom a fait tirer un premier coup de canon, le boulet a traversé une planche posée comme cible à dix pas; on a tiré un second coup de canon, et M. Holtom a arrêté le boulet au vol, en le recevant dans ses mains. L'expérience est donc faite; l'assistance a justement applaudi à ce singulier tour de force. M^{lle} Ghinassi elle-même, l'intrépide actrice des Variétés qui entre dans la cage des lions, a reculé devant la gueule du canon.

LÉON GUILLET.

VARIÉTÉS.

PADER A MONACO.

LES BEAUX-ARTS A LA COUR DE MONACO.

Suite. (*)

Horace de Ferrar, chevalier de St-Michel, était un artiste que Pader nous a déjà dit « avoir connu auprès de Son Altesse de Mourgue (Monaco). L'Abecedario d'Orlandi raconte, d'après Soprani (fol. 219) que « Orazio Ferrari de Voltri, génois, était neveu et élève de Gio. Andrea Ansaldi, qui lui fit faire, dans le dessin et dans le coloris, de si rapides progrès, qu'Orazio le vit bientôt passé maître. Favorisé par plusieurs importants personnages et particulièrement par le Prince de Monaco, il vécut quelque temps à la cour de ce souverain et en rapporta, outre une bonne somme d'appointments, l'honneur d'être nommé chevalier. Retourné dans sa patrie, il ne tarda pas à y être atteint du mal contagieux de 1657, et mourut avec toute sa famille dans la quelle on comptait Gio. Andrea, son fils, qui, à l'âge de douze ans dessina très-habilement et peignit un portrait qui se conserve dans la Bibliothèque Aprosienne de Ventimiglia. » J'ai idée que l'espoir d'obtenir du Prince le même titre de noblesse qu'Orazio Ferrari, n'a pas été pour rien dans l'attachement qu'eut pour la cour de Monaco, notre Toulousain, et certes jamais cordon n'eût été porté plus fièrement dans toute la Gascogne que celui du chevalier Hilaire de Pader!

Les relations de Pader avec Son Altesse Honoré II sont postérieures à 1649, puisque dans les divers frontispices et avant-propos de la traduction de Lomasse, où Pader décline complaisamment ses titres, il n'est question que du prince de Savoie et pas un mot de Monaco; d'autre part, elles sont antérieures à 1654. « Il y a peu de jours que je reçois un paquet que vous m'avez envoyé de Monaco, » lui écrit Le Poussin au mois de janvier de cette année-là; je crois même qu'il faudrait en reporter la date bien avant 1653, puisque le second titre de la *Peinture parlante* fixe l'impression du livre à cette année 1653, et que l'*Explication des mots*, à laquelle renvoie la première page du poème, parle comme nous venons de le dire, des fresques, déjà vues par lui du Cougiago au Palais de Monaco, et, en un autre endroit, de l'itinéraire que suivait sans doute, d'habitude, notre artiste pour se rendre de Toulouse dans les États de Grimaldi. Dans la note où il cherche, avec sa subtilité ordinaire, à établir les deux façons d'être et la filiation des deux sens du mot *dessein*: « J'ay fait dessein de me rendre auprès de Monseigneur le Prince de Monaco, pour avoir l'honneur de servir Cet Altesse: voylà le dessein idéal en bloc, les parties duquel sont, que je passeray à Arles, à Marseille, de là, par une pieuse curiosité à la Sainte Baume, etc. Néanmoins il se pourra faire que divers accidents m'obligeront de prendre une autre route, qui sera plus incommode (ce sont les extrociements des quels nous parlerons.) Si j'arrive à Monaco, le dessein sera achevé, quoy qu'imparfaitement, eu esgard à ce que je me l'estois proposé... » Les voyages de Pader à Monaco durent être fréquents; il y était venu avant l'impression de la *Peinture parlante* à Toulouse en 1653; il y était à la fin de 1653 et envoyait de là au Poussin, à Rome, un exemplaire de son poème; dans l'apologie du célèbre tableau du déluge que Pader a peint pour la chapelle des Pénitents noirs de Toulouse; apologie imprimée je ne sais en quelle année, mais cer-

tainement avant 1659, Pader dit à ses compatriotes: « Je voy plus de défauts dans mes ouvrages que les autres ny en trouvent, bien que ce ne soit pas aux mêmes endroits; ce qui me rend parfois mélancolique et m'a fait chercher la solitude jusque sur les rochers de Monaco, ayant mené une vie aussi retirée dans le palais de ce Prince, que dans ma propre maison, d'où je ne sors jamais que par contrainte: ce grand attachement et cette vie retirée proviennent de la connaissance que j'ay des imperfections de mon pinceau et des difficultés qu'il y a d'achever un ouvrage. » Le *Songe enigmatique sur la peinture universelle*, imprimé à Toulouse en 1658, semblerait avoir été composé à Monaco; du moins c'est à Monaco que Pader a fixé la scène de sa vision mystique; aussi dans la galerie des portraits n'a-t-il eu garde d'oublier ses protecteurs: à la suite des rois, pontifes et cardinaux « qui aimèrent et protégèrent les peintres, le vieillard me fit remarquer, parmi un grand nombre d'Héroïnes, la reine Marie de Médicis, la Reine régente, la Reine d'Angleterre, Madame Royale de Savoie, l'illustre Cristine de Suède, Madame de Rohan, Mademoiselle de Guise, Madame la Duchesse de Valentino, Virginie, Duchesse d'Urbain, et la Marquise de Pescara qui fit grande estime du Buonarrote et luy rendit plusieurs visites. Ces femmes fortes estoient suivies d'autres illustres protecteurs, où je reconnus bien tost après une longue suite de grands ducs de Toscane et autres princes étrangers, nommément des Alemans et Holandois; les derniers ducs de Savoie, le Duc de Lorraine, Honoré, Prince de Mourgue, M. le Chancelier, M. de Sernient Surintendant, M. le Duc de Richelieu, M. de Lesdiguières, M. le Vicomte d'Arpajon, M. le Marquis de Sourdis, M. le Marquis du Ris, Monsieur de Fouquet, surintendant, M. le Grand Maître, M. de Heinselin, M. de la Vrillière, secrétaire d'Etat; les illustres protecteurs étaient précédés de Noiers et suivis de Marc Vulson, Baron de la Colombière. »

(La fin au prochain numéro.)

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 12 au 18 Avril 1875.

GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, sable. id. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. id. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id. SAN REMO. yacht *l'Hirondelle*, national, appartenant à S. A. S. le Prince Albert, sur lest. MARSEILLE. b. *Jeune Malachie*, français, c. Giraud, vins. ST-TROPEZ. cutter, *Vierge des Anges*, id. c. Cosso, vins. GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, sable. id. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.

Départs du 12 au 18 Avril 1875.

FINALE. cutter. *Conception*, italien, c. Gazio, div. GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, s. l. id. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. id. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id. CALVI. bombarde. *Lamantine*, id. c. Marsa, id. MENTON. cutter, *Vierge des Anges*, id. c. Cosso, vin. GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, sur lest. id. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id. NICE. yacht, *l'Hirondelle*, national, appartenant à S. A. S. le Prince Albert, sur lest.

AVIS.

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi, 28 avril 1875, à 3 heures de l'après-midi, au Siège de la Société à Monte Carlo.

En vente à l'imprimerie du Journal:

UNE VISITE À MONACO

Par H. Métiévier.

Prix: 1 fr. — Par la poste 1 fr. 20

(*) Voir le dernier numéro.

M^{me} PAUL JULIEN, Professeur de Piano
S'adresser à l'Hôtel de la Condamine, Monaco.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ,
En face l'hôtel de la Condamine
Fait toutes les opérations relatives à son art. — Confectionne et place les dents et Dentiers d'après les systèmes les plus nouveaux.

Fabrique de Boissons Gazeuses

A. STREICHER, rue des Briques, MONACO

Usine à Vapeur.

PRIX :

Grand siphon..... 20° Limonade gazeuse 25°
Demi siphon..... 15° Soda water anglais 40°
Punch mousseux » 55 c.

TAVERNE ALSACIENNE

tenue par JAMBOIS, à la Condamine.

Glace vive à 40 cent. le kilo.

Location & vente de Pianos

S'adresser à l'hôtel de la Condamine

VENTE DE MUSIQUE

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera
à la Condamine.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON
Rue du Milieu, Monaco.
TABLE D'HOTE — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX
Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL d'ANGLETERRE
Rue du Tribunal, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1914. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dir.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 05	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Menton	11 45	»	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	»	»
				Gènes				soir	soir	Sanr	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép...					7 05	»	1 05	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris...	7	»	»	»	12 15	»	7 05	»	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	»	»	11 04	12 40	3 50	7 30	10	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	»	»	11 24	12 58	4 10	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8	»	»	11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	»	»	11 44	1 18	4 32	8 15	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	»	»	11 52	»	4 40	8 23	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	»	»	12 06	1 31	4 49	8 32	»	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 42	»	»	12 19	1 44	5 02	8 45	11 02	11 51
173	21 30	16	11 70	Nice } départ	6 08	9	»	10 12	12 35	2 07	5 19	9 05	11 08
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57	»
				Toulon	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29	»	»	»	»
				Marseille	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05	»	»	»	»

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastés, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.